

L'ADMISSION

Les conditions d'admissibilité à la petite unité de vie Habitat Plus sont les suivantes :

- Avoir au moins 60 ans
- Avoir besoin de soins et d'aide dans les actes de la vie quotidienne (à partir du Gir 4)
- Ètre en situation de handicap psychique
- Bénéficier d'un suivi psychiatrique ou psychogériatrique

Déroulement de la procédure d'admission :

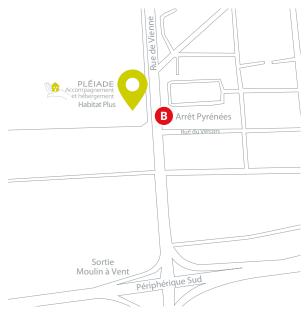
- Envoi d'une demande d'admission (formulaire Cerfa transmis par ViaTrajectoire, par mail ou courrier).
- Entretien d'admission en présence de la cadre de santé et du médecin psychiatre
- Commission d'admission



CONTACT

Tél: 04 27 18 79 65

310, route de Vienne 69008 Lyon



ACCÈS

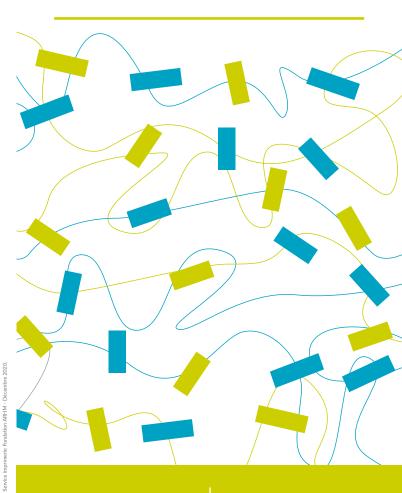
Bus C12 : arrêt Pyrénées

En voiture:

- À partir du centre-ville, suivre la rue Garibaldi ou l'avenue Berthelot, puis la rue du Vivier jusqu'à la route de Vienne en direction de Saint-Fons et de Vénissieux
- À partir du périphérique sud, emprunter la sortie *Moulin à vent* et suivre Lyon centre



Petite unité de vie HABITAT PLUS



CONTACT

Tél.: 04 27 18 79 65 310, route de Vienn-69008 Lyon

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi 09h à 12h et 14h à 17h

PRÉSENTATION

Les petites unités de vie sont des structures non médicalisées qui accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans valides ou semivalides

La petite unité de vie Habitat Plus accueille des personnes psychiquement dépendantes présentant des troubles psychiatriques et ou des troubles neuro-cognitifs majeurs.

Elle a une capacité de 24 places.

Habitat Plus est un lieu de vie. Les personnes accueillies disposent d'un espace privatif (chambre et sanitaires), qu'elles meublent et décorent à leur convenance. Elles sont libres d'aller et venir au sein de la structure, de recevoir des visites. Elles peuvent également bénéficier des espaces extérieurs (jardins, terrasses).

LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement quotidien des résidents est assuré par une équipe d'auxiliaires de vie présente 24h/24h.

Les soins sont réalisés par des professionnels libéraux :

- Cabinets d'infirmiers libéraux, services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Lyon 8^e avec lesquels la structure est conventionnée,
- Médecin généraliste.

Le suivi psychiatrique est effectué par le médecin de la structure.

NOTRE ÉQUIPE

L'équipe de la petite unité de vie Habitat plus est composée de :

- Agent de maintenance
- Auxiliaires de vie
- Cadre de santé
- Directeur
- Directrice-adjointe
- Médecin psychiatre

LES MISSIONS

La petite unité de vie a pour mission de proposer un accompagnement adapté aux besoins des résidents ainsi qu'une aide dans les actes de la vie quotidienne.

Aussi, dans le respect de la personne accueillie, l'établissement se fixe différents objectifs :

- Offrir un hébergement et un accueil adaptés,
- Être attentif au bien-être physique et moral de la personne accueillie,
- Proposer un accompagnement personnalisé,
- Coordonner le suivi médical et les soins,
- ► Favoriser les liens familiaux et personnels en respectant les choix de la personne,
- Favoriser les liens sociaux.

Informatique et libertés

La règlementation relative à la protection des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD). Elle vise à mieux protéger les données recueillies, nécessaires à l'accompagnement.

Ces données font l'objet d'un traitement automatisé et sont à l'usage exclusif de l'établissement qui accompagne la personne concernée.

Celle-ci dispose de droits d'accès, de rectification, de transmission de ces données et du droit d'effacement dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, la demande peut être adressée par :

- Courrier à :
 DPO Fondation ARHM
 290, route de Vienne BP 8252 69355 LYON CEDEX 08
- Mail à l'adresse dpo.rssi@arhm.fr